TERRORISME
Faut-il craindre Daech ?

RETRAITE
Beaucoup de bruit pour rien

FOOTBALL
Profession : agent de joueurs

N° 634 DU 12 AU 18 SEPTEMBRE 2014

TELQUEL

20 DH. 3,5 €

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ABDELLAH TOURABI

IMMIGRATION

LE DOUBLE DISCOURS

Racisme, affrontements, meurtres... La régularisation ne suffit pas. Une politique d'intégration s'impose.

2028 914003

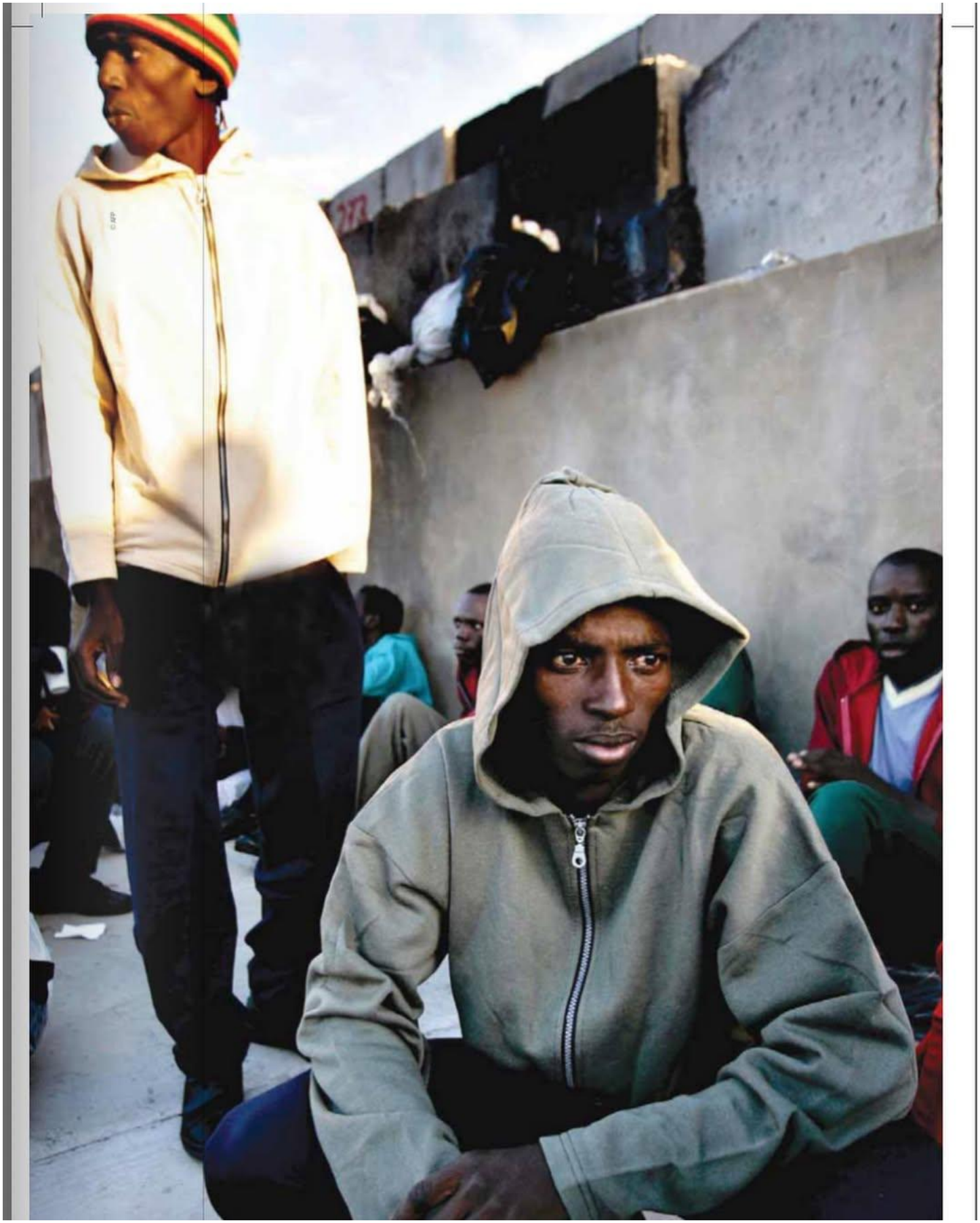

PAR **NINA KOZLOWSKI** @NinaKzlwsk, **JULES CRÉTOIS** @julesjibril
ET **AYLA MRABET** @mylarabet

Immigration C'EST MAINTENANT OU JAMAIS

Racisme. Entre les crimes racistes commis par des citoyens marocains et les réponses souvent inadéquates des autorités, le racisme freine toute progression vers le bien-vivre ensemble.

Régularisation. Il y a presque un an, l'État a lancé une campagne exceptionnelle de régularisation. En partie réussie, elle ne clôt pas pour autant le dossier.

Intégration. Si le Maroc souhaite devenir un véritable pays d'accueil, il doit mobiliser l'ensemble de ses forces pour déployer une politique d'immigration pérenne et globale.

La famille de Charles Ndour n'a plus que ses yeux pour pleurer. Jeudi 4 septembre, à Dakar, elle récupérait la dépouille de son fils, sauvagement assassiné le 29 août dans le quartier de Boukhalef, à Tanger. Venu étudier au Maroc, comme bon nombre de Sénégalais, le jeune homme de 26 ans a été égorgé à l'intérieur d'un appartement, devant une dizaine de témoins, avant d'être jeté en bas d'un immeuble. Si le crime n'a pas été revendiqué, les versions vont bon train : alors que certains parlent d'une « purge » ethnique, évoquant même l'idée de gangs armés, payés pour casser de l'étranger, d'autres y voient le résultat tragique et naturel des affrontements entre Marocains et Subsahariens au cœur de Boukhalef, poudrière délaissée par les autorités locales. Trois suspects ont été arrêtés dans la foulée du meurtre, et un quatrième a été appréhendé, mardi 9 septembre. En parallèle, une vingtaine de Subsahariens, témoins potentiels du drame, ont été arrêtés et expulsés, au grand dam de la société civile et des associations issues de la migration. Parmi les personnes refoulées, des migrants en règle, qui semblent avoir été volontairement omis par Mustapha El Khalfi. Dans ses déclarations, le porte-parole du gouvernement évoque le renvoi de *« migrants en situation irrégulière impliqués dans des actes illégaux »*, provoquant l'ire du

La campagne de régularisation des migrants sans papiers a été lancée le 1er janvier 2014.

GADEM (Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants), pour qui l'illégalité est cette fois du côté des agissements de l'Etat.

Pas d'action, pas de réaction

En plus des explications approximatives du gouvernement concernant les expulsions de migrants suite au décès de Charles Ndour, les réactions populaires ont de quoi choquer : à l'annonce du meurtre, outres les commentaires racistes ayant inondé les réseaux sociaux, une fausse rumeur selon laquelle la victime aurait été un sans-papier est colportée, comme pour justifier la barbarie, dessiner les contours d'un incident excusable ou légitimer l'idée que toutes les vies ne se valent pas. Une preuve, s'il en fallait une, qu'au-delà des problématiques liées à l'immigration et à la clandestinité, c'est un mépris racial, ancré et quasi normalisé, qui remonte fatalement à la surface. Si Marcel Amiyeto, secrétaire général de l'ODT-migrants, marche sur des œufs lorsqu'on lui parle de racisme et de discrimination, il avoue malgré tout que le laxisme des autorités locales, couplé au silence des ambassades et des pays d'origine, contribue à encourager la violence. *« Comme toujours, des enquêtes sont ouvertes, pour la forme. Mais on n'a jamais le fin mot de l'histoire »*, se désole-t-il. Quant aux ambassadeurs et autres représentants du corps diplomatique au Maroc, ils se contentent, selon lui, *« d'être dans la continuité des politiques et des méthodes laxistes de nos pays africains »*.

Un avis que Oumar Diaou ne se contente pas de partager. Le 31 août, ce militant sénégalais installé à Lyon, après avoir vécu douze ans au Maroc, publie une vidéo de 15 secondes où il déchire sa carte consulaire sénégalaise après avoir prononcé ces mots : *« Non au racisme au Maroc, non au silence complice des diplomates africains au Maroc et de l'Etat marocain »*. A 31 ans, celui qui a fondé le Collectif des communautés subsahariennes au Maroc et co-écrit *Le guide pratique pour migrants et réfugiés* ne décolère pas. *« Les autorités africaines sont des poules mouillées, et les diplomates, en plus d'être mous, n'ont pas les compétences nécessaires. Les pays d'Afrique préfèrent se taire, pour ne pas fâcher le Maroc et maintenir leurs intérêts économiques »*, s'enflamme-t-il au bout du fil. Intarissable sur les droits bafoués des étrangers et le travail titanesque de la société civile au royaume, Oumar Diaou prépare un livre, *Le lynchage des noirs au Maroc*. *« Je ne veux pas être accusé de haine. Au contraire, le Maroc est un pays que j'aime, et loin de moi l'idée de faire l'amalgame entre politique marocaine et Marocains. Mais aujourd'hui, le continent a besoin d'un leader, et le Maroc se doit d'être à la hauteur de son standing africain. »* Comme lui, bon nombre de militants, marocains et étrangers, sont partagés entre l'espoir suscité par la nouvelle politique migratoire, annoncée il y a près d'un an par Mohammed VI, et la réalité du terrain, rongée par les tensions, les incidents et le manque de vision.

L'Etat, courageux mais pas téméraire

L'assassinat de Charles Ndour sonne comme un retour en arrière. Pourtant, le 1er janvier 2014, l'Etat, ou plutôt Mohammed VI, avait affiché sa volonté d'accueillir les migrants, en reconnaissant d'abord les violences qui leur sont infligées, mais surtout en lançant une campagne exceptionnelle de régularisation, organisée à travers tout le royaume. Une nouvelle politique migratoire en somme, censée être plus « humaniste », aussi surprenante qu'inattendue : si elle est incompréhensible pour l'Union Européenne, elle est jugée courageuse par l'ensemble de la société civile marocaine. C'est qu'à force de jouer au gendarme du Vieux continent, le royaume, en plus d'accumuler les bavures, a dû faire face à l'augmentation du nombre de clandestins bloqués sur son territoire. *« Avant l'annonce du roi, les Subsahariens installés au Maroc avaient déjà commencé à s'organiser et à militer pour la mise en place d'une politique de régularisation,* explique Hicham Rachidi, secrétaire général du GADEM. *Après plusieurs concertations avec le Conseil national des droits de l'homme, celui-ci a fini par soutenir l'idée et la soumettre au roi, qui l'a très vite validée »*, poursuit-il. Et les résultats semblent probants : depuis le lancement de l'opération, il y a huit mois, 10 000 migrants sur les 16 000, majoritairement subsahariens, qui ont suivi les démarches pour obtenir une carte de séjour, ont été régularisés en un temps record. En juin 2014, les migrants fraîchement régularisés dépassaient à peine la barre des 2000. *« Si l'on se base sur les estimations de départ, cela signifie que la moitié des migrants irréguliers subsahariens ont été identifiés par les autori-*

tés. C'est plutôt positif pour une première campagne de régularisation », estime Hicham Rachidi.

La course à la régularisation

Sauf que le verre reste à moitié vide : certains migrants en situation irrégulière ont fait le choix de ne rien demander, souvent paniqués à l'idée de se retrouver nez à nez avec un policier. Parmi eux, ceux qui continuent de vivre dans les forêts du nord. *« Sans parler des agents, censés accueillir les migrants, qui n'ont pas été formés ou bien encadrés par leurs supérieurs »*, nuance le sociologue et président du GADEM, Mehdi Alioua. *« Même après la mise en place de cette politique migratoire, plusieurs migrants nous rapportent avoir été victimes de racisme ou de pure négligence. »* A la méfiance et à la peur, s'ajoutent les conditions de régularisation, jugées draconiennes par plusieurs associations de protection des migrants. Parmi elles, l'ODT-migrants et le GADEM, qui ont créé le collectif « Papiers pour tous », qui appelle à la régularisation massive de toutes les personnes en situation irrégulière qui le demandent, comme peuvent le faire l'Espagne ou les Etats-Unis. Si l'Etat marocain n'a pas repris l'idée à son compte, *« les critères ont été assouplis,* tempère Hicham Rachidi. *C'est le cas lors des commissions de recours, où les agents commencent à prendre en compte les témoignages de vie des migrants, ou encore les attestations délivrées par les associations »*. La souplesse a surtout servi les femmes : sur les 10 000 personnes régularisées, elles sont 5300 à avoir obtenu leurs papiers, alors que certaines d'entre elles n'étaient sur le territoire que depuis six mois. *« Tous les leaders communautaires (présidents associatifs, militants, etc.) ont également été régularisés »*, ajoute Rachidi.

CERTAINS MIGRANTS N'OSENT PAS ALLER DANS LES BUREAUX DE RÉGULARISATION, DE PEUR DE TOMBER NEZ À NEZ AVEC UN POLICIER

Pour les autres, il faudra repasser, ou se cacher. Car si cette campagne de régularisation prend parfois des airs de course aux chiffres que le Maroc veut gagner à tout prix, plusieurs milliers de migrants resteront à la marge en décembre 2014. Les associations craignent que l'État ne passe alors à une phase d'expulsion sévère de tous les autres migrants présents sur le territoire. Selon Hicham Rachidi, la loi 02-03, déjà très sévère, pourrait même être amendée pour faciliter des expulsions nombreuses, en attendant sa réforme plus globale. Toujours dans l'anticipation, la société civile se prépare déjà à jouer des coudes pour la stricte application de la loi, à défaut d'avoir plus de moyens de défense pour les migrants irréguliers.

De plus en plus de migrants s'insèrent dans la vie active, échappant à la précarité des camps de fortune.

© PHOTO I.M

En attendant l'expulsion

De prime abord, la campagne de régularisation semble tenir ses promesses d'humanité : dans les grandes villes, les rafles, descentes et arrestations massives ont sensiblement diminué. Mais ce n'est pas le cas des « déplacements forcés », qui ont l'air d'avoir tout bonnement changé de destination. *« Oui, les migrants irréguliers ne sont plus refoulés à la frontière de l'Algérie. Aujourd'hui, ils sont emmenés de force à Kénitra, Rabat, Casablanca ou Marrakech. Souvent, ce sont ceux installés à Tanger, Nador et Oujda dont les autorités veulent se débarrasser, afin d'éviter les afflux massifs aux frontières de Sebta et Melilia »*, détaille Hicham Rachidi. Et dans la majorité des cas, à en croire l'ONG Human Rights Watch, les Forces auxiliaires ont systématiquement violenté les migrants et détruit leurs effets personnels, pour les abandonner blessés aux abords de l'axe Casablanca-Rabat. *« Si on veut rester positif, on peut se dire que c'est la zone où les associations d'aide aux migrants sont les plus nombreuses »*, ironise avec dépit Rachidi.

Si la volonté royale est là, la mise en pratique ne suit pas. En d'autres termes, l'Etat n'a pas accompagné sa politique de régularisation d'un arsenal législatif (lois, campagnes de sensibilisation, etc.) à même de faciliter l'accueil et l'intégration des migrants au sein de la société. Il oscille alors entre double discours et contradictions. D'un côté, il y a Mohammed VI, qui a ouvertement annoncé sa volonté de faire du Maroc une terre d'accueil tournée vers l'Afrique et prête à cesser les nombreuses violations commises à l'endroit des migrants. De l'autre, le gouvernement Benkirane, qui semble totalement se désintéresser de la politique migratoire marocaine. En février dernier, par exemple, Mustapha El Khalfi a fustigé le rapport de HRW, niant catégoriquement les mauvais traitements infligés aux migrants subsahariens.

« Lorsqu'un chef de gouvernement ou ses ministres n'estiment pas nécessaire de condamner des actes de barbarie comme le meurtre de Charles Ndour, c'est comme s'ils légitimaient, par leur silence, la violence à l'égard des Subsahariens », tonne un militant congolais. *« C'est un dossier géré par le roi et ses proches,* estime pour sa part Hicham Rachidi. *Je pense que Abdelilah Benkirane et son gouvernement, en plus de ne pas tenir les manettes, n'ont pas été invités à s'en mêler. En plus, les ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères font aussi partie des domaines réservés au souverain »*, poursuit-il. A chacun son terrain, donc. Sauf que rien n'empêche Benkirane de notifier les deux propositions de loi pour condamner le racisme, respectivement émises par le PAM et l'Istiqlal, toujours bloquées – depuis un an et demi pour la première et quelques mois pour la seconde – au secrétariat général du gouvernement. *« Le sommet de l'Etat et quelques institutions ont pris une direction claire, mais derrière, dans les administrations, les ministères, les partis, ça ne suit pas,* tonne Kenza El Ghali, parlementaire istiqlalienne et spécialiste des questions migratoires. *Le décès de Charles Ndour est d'ailleurs une preuve de plus qu'en aval, sur le plan local, les administrations et les autorités conservent leurs vieux réflexes et se dédouanent de la question de l'accueil des immigrés ». « On ne demande pas au gouvernement d'être altruiste, mais de faire de la realpolitik,* affirme Hicham Rachidi. *Quand un roi a autant d'intérêts économiques et politiques en Afrique, c'est assez dommageable que son gouvernement ne fasse rien pour sanctionner les actes racistes envers les ressortissants subsahariens. »*

LES PROPOSITIONS DE LOI PÉNALISANT LE RACISME SONT TOUJOURS BLOQUÉES

L'épouvantail de l'immigration

Au-delà des enjeux politiques et sécuritaires, la nouvelle politique migratoire annoncée par Mohammed VI a fortement impacté l'opinion publique. Comme de coutume, les directives royales se transforment en éléments de langage, repris à l'usure jusqu'à les vider de leur sens. La reconnaissance officielle du Maroc en tant que terre d'accueil est sur toutes les lèvres, et la décision de régulariser les migrants fait toutes les manchettes. Certains leaders d'opinion, éditorialistes ou élus politiques, n'hésitent d'ailleurs pas à surfer sur les peurs collectives et à agiter le spectre du « péril noir ». Comme si, du jour au lendemain, le pays devait faire face à un afflux massif d'immigrés subsahariens. Et même si le flux migratoire

Sud-Sud continue à augmenter, cela ne signifie pas pour autant que tous les Subsahariens résidant au Maroc souhaitent y faire leur vie. Selon une étude du Conseil consultatif des Marocains à l'étranger (CCME : « Subsahariens : le mythe du transit », 2013), la moitié des migrants issus d'Afrique Noire et installés au royaume aspirent à retourner dans leur pays d'origine après quelques années passées à l'étranger. Aussi, faute d'estimations chiffrées quant à l'évolution de cette immigration au Maroc, un coup d'œil aux rares données sociodémographiques concernant les migrants suffit pour avoir un aperçu de la réalité : « l'invasion subsaharienne » est un mythe. En 2013, seuls 20 000 Subsahariens vivent en toute légalité au royaume. Le nombre de migrants irréguliers, quant à lui, oscille entre 25 et 40 000. *« Une goutte d'eau comparée aux 36 millions de Marocains »*, relativise Mohamed Khachani, secrétaire général de l'Association marocaine d'études et de recherches sur les migrations (AMERM).

Mobilisation.

LES MIGRANTS S'ORGANISENT

Il y a quelques années encore, les migrants subsahariens s'en remettaient aux ONG internationales et locales pour porter leur combat. Depuis, la donne a changé. Les sigles se multiplient : l'ALECMA (Association lumière sur l'émigration clandestine), le CCSM (Collectif des communautés subsahariennes au Maroc) ou encore le CSSM (Conseil des migrants subsahariens au Maroc) sont autant de structures autonomes, représentatives de la communauté noire africaine au Maroc. En 2012, année d'éclosion de divers mouvements de ce type, le syndicat marocain Organisation démocratique du travail (ODT) a même accepté en son sein une section «Travailleurs immigrés ». Ces groupes transcendent les appartenances nationales et offrent une réactivité importante aux arrestations ou aux émeutes racistes. Ils n'hésitent pas à organiser des manifestations et des grèves de la faim. De plus en plus aguerris, leurs adhérents sont même devenus des interlocuteurs des autorités, du CNDH ou encore des ONG internationales et humanitaires. En mars 2014, ils participent à la campagne «Masmiytich Azzi ». Et cet été, ils ont accompagné la naissance de «Visas sans frontières», un regroupement de Subsahariens de Boukhalef, à Tanger. A ceux qui arguent que ces groupes sont trop gourmands et exigent des droits auxquels les citoyens marocains eux-mêmes n'ont pas accès, le chercheur marocain spécialiste des migrations Mohamed Charef répond : *« Beaucoup de questions qui se posent pour les migrants, concernant le logement, les droits humains, l'accès à la santé ou la sécurité, se posent aussi pour les Marocains qui devraient plutôt se réjouir de les voir sur la table ».* ■

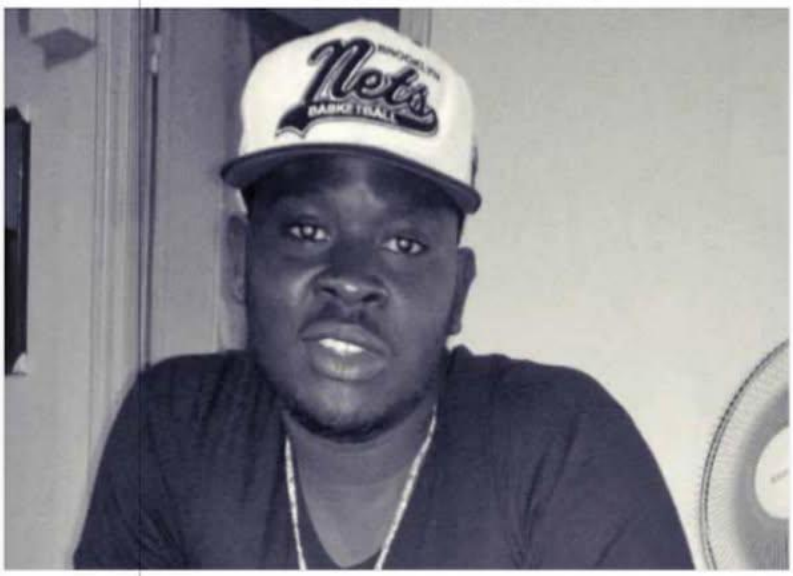

DR

Charles Paul Alphonse Ndour, étudiant sénégalais de 25 ans, a été assassiné à Tanger le 29 août dernier.

Et les Européens, alors ?

Si la nouvelle politique migratoire du Maroc s'adresse principalement à la communauté subsaharienne, cette dernière n'est pas la seule à exister sur le territoire marocain. Aujourd'hui, le royaume fait face à une immigration issue de l'est du Maghreb, du Moyen-Orient, mais également d'Europe. Cette dernière est si tue qu'elle en est presque devenue un tabou : l'immigration européenne, notamment espagnole et française, est tout aussi importante que l'immigration subsaharienne, si ce n'est plus. En termes d'illégalité, les Européens ne sont d'ailleurs pas en reste, puisque entre 35 et 40 000 d'entre eux vivraient au Maroc sans posséder de carte de séjour (sources : CNDH, EFE). Un phénomène reconnu par le président français, François Hollande, qui n'a pas manqué d'ironiser sur le sujet lors de sa visite officielle à Casablanca, en 2013. Personne ne s'en est offusqué. *« Nous sommes typiquement dans le stéréotype du nègre et le complexe du colonisé »*, tonne Khachani. Plus concrètement, tout ce qui vient d'Afrique renvoie dans l'imaginaire collectif à la misère sociale et économique, tandis que la présence européenne, elle, est presque une source de fierté nationale. Pour lui, les Subsahariens, contrairement aux Européens, sont aussi *« directement confrontés à la population marocaine, puisqu'ils s'installent dans des quartiers populaires, devenus parfois des ghettos baignant dans l'injustice sociale »*. Les confrontations n'en sont que plus violentes...

Un avenir à préparer

D'où qu'elle vienne, l'immigration au Maroc n'en est qu'à ses balbutiements. Si les peurs et le rejet de la société sont aujourd'hui infondés, l'avenir devrait faire partie des priorités des responsables politiques. *« Si on ne fait rien, on risque d'aller droit dans le mur »*, résume Mehdi Alioua, à raison. Car lorsque le flux migratoire Sud-Sud se fera plus dense, et que des ghettos communautaires pousseront au cœur de quartiers déjà marginalisés, les affrontements entre nationaux et immigrés ne seront plus des cas isolés. *« Boukhalef vit exactement ce qu'il faut éviter : une banlieue pauvre, livrée à elle-même et laissée pour compte, sans même un seul commissariat »*, alerte Mamadou Diallo, militant associatif de Tanger. C'est que dans les quartiers précaires où s'installent bon nombre de Subsahariens, la population a le sentiment, avant même leur arrivée, d'être abandonnée par l'Etat. Un sentiment qui précède largement une immigration massive, et sur lequel le racisme s'enracine. *« C'est aussi un terreau propice à l'émergence de partis politiques xénophobes »*, professe Mehdi Alioua. *« Si le combat contre la précarité sociale et économique doit être global, il n'en reste pas moins que les immigrés vivent aujourd'hui une situation particulière qui exige des réponses particulières »*, plaide de son côté la députée Kenza El Ghali. Seulement, les politiques publiques décidées ou menées dans l'urgence, par à-coups, ne sont pas des solutions pérennes. Et l'Etat ne

Violence.

VICTIMES À LA CHAÎNE

▸Au Maroc, les crimes vécus comme racistes par la communauté subsaharienne se multiplient depuis quelques années. Les enquêtes restent évasives malgré la pression du mouvement associatif.

Amadou, un jeune Malien, est tué devant une épicerie à Rabat, en 2012. Premier arrivé à la caisse, il refuse de céder sa place à un Marocain, qui le poignarde.

Papi, ressortissant camerounais, meurt en février 2013 dans la forêt de Gourougou, pendant une opération de police dans cette forêt du nord où vivent des dizaines de Subsahariens.

Clément, Camerounais, décède à la mi-mars 2013 alors qu'il tentait de franchir les barrières séparant le Maroc de l'enclave espagnole de Melilia, après avoir été, selon différentes associations, frappé par des policiers d'un des deux pays.

Alexis Toussaint, Congolais de 40 ans, meurt aux alentours du 1er août 2013 à l'hôpital de Tanger. Il avait été arrêté par la police dans la ville du nord et devait être transféré à Oujda. Lors de son transport, il tombe du bus sur la route.

Ismaila Faye, Sénégalais de 31 ans, est poignardé à Fès le 14 août 2013. Il avait refusé de céder sa place dans un bus à un Marocain.

Moussa Seck, Sénégalais, avait 22 ans. Le 10 octobre 2013, lors d'une opération de police dans le quartier Boukhalef de Tanger, il chute du troisième étage. L'enquête ne dira jamais précisément dans quelles circonstances.

Cédric, un jeune Camerounais de 18 ans, décède le 4 décembre 2013. Comme Moussa Seck, il a chuté d'un étage de l'immeuble où il vit, à Boukhalef, durant une intervention policière.

Charles Paul Alphonse Ndour, 25 ans, citoyen sénégalais, est poignardé dans la nuit du 29 août, lors d'une expédition punitive lancée par des Marocains dans le quartier de Boukhalef à Tanger.

pourra pas éternellement se décharger sur le tissu associatif et attendre de lui qu'il mette en place une politique globale. *« Si l'État a commencé à apporter quelques réponses, le vrai défi est devant nous : c'est l'intégration »*, estime quant à lui Mohamed Charef, chercheur spécialiste des questions migratoires. Pour lui, comme pour El Ghali et la majorité des militants associatifs, le maître-mot est l'ambition. Les mesures symboliques et les changements de cap radicaux doivent, selon les spécialistes, laisser place à une politique claire.

L'intégration, inchallah

Le 10 septembre, lors d'une journée d'études organisée à Rabat, une note de synthèse émanant du ministère chargé des Affaires de la migration a été présentée. Elle propose des pistes pour une politique publique d'intégration. Dans les mois à venir, elle pourrait même faire office de véritable feuille de route pour le gouvernement. Parmi ses propositions : faciliter l'accès à l'emploi, à la formation ou au logement social. Elle préconise également la diversité culturelle et des sessions de sensibilisation au sein des écoles, afin de promouvoir la tolérance et la compréhension entre élèves subsahariens et marocains. *« La clé est là : agir tant sur la population marocaine que sur la population étrangère »*, analyse Charef, qui estime que l'éducation reste un pan majeur d'une politique d'accueil efficace. Là aussi, le ministère chargé des Affaires de la migration plaide pour une véritable intégration des enfants d'immigrés à l'école, en adaptant l'enseignement à leurs besoins, en créant des programmes spéciaux de langues et de « culture marocaine », ainsi qu'un amendement d'une circulaire émise en 2013 rendant possible la scolarisation des enfants, quelle que soit la situation administrative de leurs parents. *« C'est grâce à ce genre de mesures que nous, étrangers, nous sentirons investis dans la vie du pays, et qu'on pourra enfin se mélanger de manière constructive à la société marocaine »*, assure Diallo. Le militant espère aussi que les recommandations de 2013 du CNDH pour l'insertion, comme la participation des étrangers aux élections locales, seront vite mises en pratique. *« Nous sommes à la fois à la croisée des chemins et au début d'un phénomène majeur. Nous pouvons dès maintenant faire des choix et lancer une politique courageuse, qui aura tout le temps d'être ajustée et précisée »*, espère Charef. L'autre option relève du cauchemar : laisser les choses en l'état et se réveiller un jour, avec une multitude de Boukhalef et tout autant de Charles Ndour. ■

UNE NOTE DE SYNTHÈSE ÉMANANT DU MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES DE LA MIGRATION A ÉTÉ PRÉSENTÉE À RABAT LE 10 SEPTEMBRE

Saga recrute
Directeur(trice) de clientèle senior

VOTRE MISSION
- Gestion de portefeuille client : gérer les demandes day to day, planification et reporting.
- Assurer le développement des matériels publicitaires en coordination avec les équipes créatives.
- Participer au développement des stratégies et plans d'action.

VOTRE PROFIL
- Bac +4 minimum (école de commerce, école de communication)
- 5 ans d'expérience minimum à un poste similaire.
- Parfaitement bilingue Arabe et Français. La maîtrise de l'Anglais est fortement souhaitable.

APTITUDES PROFESSIONNELLES
- Maîtrise du métier d'agence et des techniques de communication online et offline.
- Rigueur dans la planification des projets et dans leur budgétisation.
- Capacités dans le conseil et l'accompagnement stratégique : écoute du marché et du client, esprit de synthèse, rédaction de briefs et de notes de recommandation.
- Leadership et management d'équipe.

Adressez votre CV avec photo + lettre de motivation par e-mail à l'adresse suivante: recrutement@saga.ma. Discrétion assurée.

Saga | Memac Ogilvy Network

Like us on Facebook